



Territoires vendômois, recrute un(e) :

## **Agent de maintenance spécialité électricité**

### **Cadre d'emploi des adjoints techniques**

#### **Direction des équipements culturels**

La direction des équipements culturels est basée au Minotaure, complexe multisalles composé d'un théâtre de 760 places, d'une salle polyvalente de 600m<sup>2</sup>, d'une salle modulaire de 200 à 400 places et de plusieurs autres espaces.

Cette direction est composée de 17 agents permanents et assure la gestion des salles (Minotaure, chapelle Saint Jacques, espace culturel de Lunay, Grand Manège, salles de quartiers...) et le suivi de l'activité culturelle et événementielle de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois.

La direction des équipements culturels est chargée d'accompagner de nombreux partenaires culturels et événementiels, notamment des délégations de service public de programmation culturelle confiées à L'Hectare, scène d'intérêt nationale et Centre National de la Marionnette en préparation, et à Figures Libres, association de musiques actuelles et organisateur du festival Les Rockomotives. Territoires Vendômois travaille à la construction d'un établissement de coopération culturelle permettant d'accueillir le centre national de la marionnette. Une stratégie de location des espaces, à travers Vendôme Evènements, est également en développement. L'ensemble de la direction des équipements culturels concourt à la réussite de ces projets.

L'agent de maintenance travaille au sein du service en charge du suivi courant de l'entretien, de la maintenance et des travaux des différents espaces sous l'autorité du responsable des bâtiments culturels et en binôme avec un agent polyvalent. Ce service travaille en collaboration avec une équipe administrative chargée du suivi des actions culturelles, des réservations et de la billetterie ainsi qu'une équipe de régie générale d'exploitation en charge de la planification et de la mise en œuvre des différentes activités dans l'ensemble de ces espaces et en délocalisation. L'agent de maintenance peut être amené à travailler sur des installations d'espaces pour aider l'équipe de régie générale en période de forte activité.

Sous la responsabilité hiérarchique du responsable du service bâtiments culturels et en coordination avec la direction du patrimoine et de l'efficacité énergétique, l'agent de maintenance est chargé d'assurer le maintien en état de fonctionnement et d'effectuer les travaux d'entretien de premier niveau, dans tous les corps de métiers, des bâtiments relevant de la direction ; il est accompagné dans ses missions d'un agent polyvalent. L'agent de maintenance a une spécialité en électricité nécessaire au fonctionnement de complexe événementiel et culturel. Dans cette spécialité, il est amené à travailler et conseiller sur la mise en place d'installation technique liée à l'activité.

#### **Principales activités :**

- Diagnostic et contrôle des équipements, assure le suivi des levées de réserves suite aux contrôles périodiques réglementaires ;
- travaux d'entretien courant des équipements ;
- réalisation de travaux neufs avec mise en œuvre d'équipements ;
- réaliser des travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques dans les bâtiments selon les règles de sécurité et les normes en vigueur.

#### **Savoir et savoir-faire:**

- Expertise en matière de maintenance des bâtiments et connaissances des métiers du bâtiment (électricité, plomberie, menuiserie, peinture ...)
- diagnostiquer l'origine du dysfonctionnement, remplacer les éléments défectueux et assurer les réglages ;
- connaissances des métiers techniques du spectacle vivant ;
- connaissances du fonctionnement et des règles applicables dans les collectivités locales ;
- CACES, Habilitations électriques.

Savoir être :

- Qualités humaines et relationnelles ;
- capacité de travail seul ou en équipe et en transversalité ;
- rigueur et sérieux ;
- sens de l'initiative, autonomie ;
- disponibilité ;
- capacité d'adaptation ;
- capacité organisationnelle et à rendre compte.

Astreinte, travail de week-end, de nuit et jours fériés.

Port d'EPI

### **POSTE À POURVOIR DANS LES MEILLEURS DELAIS**

Les candidatures (lettre, C.V) sont à adresser avant le **31 janvier 2022** par courrier à:

Monsieur le Président  
Territoires vendômois  
Direction des Ressources Humaines  
Hôtel de Ville – B.P 20107  
41106 Vendôme Cedex

ou par mail : [drh-recrutement@catv41.fr](mailto:drh-recrutement@catv41.fr)

Renseignements complémentaires au 02 54 89 42 44